



Déclaration liminaire de la FSU

CHSCT-D du 07 janvier 2022

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Depuis la loi de 2005, la possibilité pour les parents de scolariser leurs enfants handicapés en milieu ordinaire est actée. L'intégration qui existait auparavant s'est transformée en inclusion. Cela signifie que c'est à l'école de s'adapter aux besoins de l'élève, et non l'inverse.

La FSU soutient cette idée qu'elle considère avant tout comme humaniste donc essentielle.

Cependant, force est de constater, que depuis de nombreuses années, les moyens nécessaires ne sont pas mis en œuvre.

Les places en établissements spécialisés sont limitées, conduisant à des listes d'attentes pouvant aller jusqu'à plusieurs années.

Les services de pédopsychiatrie sont pour ainsi dire inexistant dans notre département. Certains établissements médico-sociaux n'ont d'ailleurs pas de pédopsychiatre et doivent se contenter de quelques heures de présence d'un médecin psychiatre.

Les établissements médico-sociaux poussent pour inclure de plus en plus les élèves, sans se soucier de leur projet ou de leurs capacités, sans concertation avec les enseignants y exerçant voire même avec les enseignants des établissements d'accueil. Le but clairement affiché étant de palier au manque d'encadrement au sein de ces structures.

L'instauration des PIAL qui se voulait une réponse à l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'une notification d'accompagnement humain par la MDPH a montré ses limites. Dans tous les départements, les élèves scolarisés sans AESH sont légion, alors qu'ils ont une notification d'accompagnement. Les notifications d'AESH individualisées laissent progressivement la place à des notifications mutualisées sans tenir compte des besoins de l'enfant (si par exemple l'ESS demande 15h d'accompagnement individualisé, l'élève peut s'en voir proposer 6 mutualisées). Cet état de fait porte préjudice non seulement aux élèves qui ne bénéficient pas de l'aide à laquelle ils ou elles pourraient prétendre, mais également aux AESH, dont l'accompagnement se voit partagé pour ne pas dire morcelé, dégradant ainsi leurs conditions de travail et les empêchant d'apporter une aide

et un suivi efficaces aux enfants en situation de handicap. Le CHSCT de la Corrèze avait acté le principe d'une visite inversée des PIAL pour justement aborder les conditions de travail de ces collègues. Nous ne pouvons que regretter que la crise sanitaire l'ait repoussée. Nous souhaitons donc profiter de ce CHSCT exceptionnel pour fixer une date et convenir des modalités pratiques de son organisation.

Nous pourrions citer encore bien d'autres dysfonctionnements qui rendent les conditions de travail de nos collègues-en milieu ordinaire bien difficiles.

Les fiches SST que nous recevons sont en grande majorité liées à ces problèmes. Nos collègues, même s'ils sont plein de bonne volonté, même s'ils sont prêts à accueillir tous les élèves au sein de leur classe, même s'ils sont prêts à ne pas compter leurs heures de préparation sur des adaptations, sont à bout et craquent devant la difficulté des situations.

Et qu'avons-nous à leur offrir comme solutions ? Quels soutiens leur sont apportés (des soutiens réels au quotidien) ?

C'est pour ces raisons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que nous vous avons écrit pour demander un CHSCT exceptionnel consacré à l'inclusion. Nous pensons que pour éviter de mettre des collègues en difficulté, pour trouver de réelles solutions, il faut un travail conjoint entre l'Éducation Nationale, les ARS et les MDPH. Ceci coûtera de l'argent, c'est vrai,--! Mais le Ministre de l'Éducation nationale ne vient-il pas de rendre 75 millions (lesquels s'ajoutent aux centaines de millions économisés les années précédentes) ?

La FSU maintient donc sa demande de CHSCT exceptionnel. Il est pour nous impensable de traiter ce point au milieu d'autres. Par ailleurs, nous demandons la présence, lors de ce CHSCT, d'un représentant de l'ARS et d'un de la MDPH, afin d'amorcer le travail nécessaire.

Nous ne pouvons pas siéger à ce CHSCT sans évoquer cette rentrée de janvier et son nouveau protocole. Comment admettre que notre propre ministre puisse dévoiler son nouveau protocole une veille de rentrée, en fin d'après-midi et par voie de presse ? Au regard des conditions de travail de tous les collègues intervenant en milieu scolaire ceci, au-delà du sentiment d'amateurisme que cela suscite, donne l'impression d'un véritable mépris envers les personnels. Que répondre aux parents qui ne voient pas comment réaliser trois tests en quatre jours pour nos plus jeunes élèves ? Que penser d'un protocole qui s'avère irréalisable dès le premier jour ! En effet, nombreuses sont les familles qui font remonter l'impossibilité de pratiquer des tests dès le premier jour et qui doivent attendre quatre jours. Si notre ministre était réellement soucieux de nos conditions de travail il aurait accédé à la proposition que la FSU fait maintenant depuis mars 2020 de créer des postes supplémentaires de façon significative afin de faire baisser les effectifs par classe. Vouloir laisser nos classes ouvertes est une préoccupation partagée par la FSU. Par contre cela ne doit pas se faire au détriment de nos élèves et de nos collègues.